



Etang de Léon

GESTION

Des opérations de gestion sont menées afin de préserver certains milieux naturels dans un état favorable de conservation des espèces :

- la régulation des niveaux d'eau pour le maintien en eau des zones de marais et tourbières ;
- le maintien des prairies par fauche ou pâturage ;

- la régulation des plantes et animaux exotiques envahissants ;
- le ramassage manuel des macro-déchets sur la zone littorale.

A l'inverse, la non-intervention est préconisée dans les zones forestières.

RÈGLEMENTATION

La réserve naturelle est un espace protégé soumis à réglementation :

- pas de chien, même tenu en laisse ou porté, pour la tranquillité des animaux sauvages ;
- pas de véhicule ni de vélo ni de cheval, l'espace terrestre se découvre à pied sur les sentiers balisés ;
- pas de barque ni de canoë, la descente du courant s'effectue uniquement avec les bateliers ;
- pas de bateau à moteur sur l'étang de Léon (partie réserve naturelle) pour préserver les herbiers aquatiques et la tranquillité des animaux sauvages ;
- pas de feu, pour éviter incendies, dégradation de la végétation et du sol ;
- pas de camping, pour préserver la beauté et la tranquillité du site et éviter les pollutions ;
- pas de déchets, pour conserver la nature propre. Chacun ramporte ses débris.
- ni cueillette, ni prélèvement : plantes, fossiles, minéraux appartiennent au paysage.

ACCÈS ET DÉCOUVERTE

La réserve se découvre à pied ou en barque :

- à pied, sur les sentiers balisés (15 km), librement ou en visite guidée depuis le pont de Pichelèbe ;
- en barque sur le courant, avec les bateliers, depuis l'embarcadère de l'étang de Léon.

FICHE D'IDENTITÉ

- Région : Nouvelle-Aquitaine
- Département : Landes
- Communes : Léon, Moliets et Maâ, Vielle-Saint-Girons
- Création : décret ministériel n° 81-889 du 29 septembre 1981.
- Statut : Réserve Naturelle Nationale (n°57)
- Superficie : 618 ha
- Gestionnaire : Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet

INFORMATIONS

Maison de la réserve
374, Rue des berges du lac - 40550 Léon
Tél. 05 58 48 73 91

Chalet d'accueil (avril à sept)
Pichelèbe - D328
40660 Moliets et Maâ

Mél. : rn.courant.huchet@orange.fr

Site internet : www.reservenaturelle-couranthuchet.org

Tél. Bateliers : 05 58 48 75 39

LOCALISATION



Réserve Naturelle COURANT D'HUCHET



0821_8030
Imprimé sur du papier recyclé
sud-ouest-services

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
DE LA RÉSERVE NATURELLE
DU COURANT D'HUCHET

LEON - MOLIETS ET MAA
VIELLE SAINT GIRONS

374, Rue des berges du lac
40550 Léon

Téléphone : 05 58 48 73 91
Mél : rn.courant.huchet@orange.fr



SITUATION

La Réserve Naturelle du Courant d'Huchet se situe à l'ouest du département des Landes (40), le long du littoral atlantique, sur les trois communes de Léon, Moliets-et-Maâ et Vielle-Saint-Girons. Elle appartient au Marensin, pays des Landes de Gascogne.

HISTORIQUE

Il y a 5000 BP, la constitution des systèmes dunaires a eu pour conséquence de bloquer les écoulements d'eau superficiels, ce qui a entraîné la formation de marais et de plans d'eau littoraux. L'étang de Léon a gardé un exutoire direct à l'océan, le courant d'Huchet, du fait de la faiblesse des apports sableux sur la partie méridionale du littoral.

Découvert en 1911 par le poète italien Gabriele d'Annunzio, le courant d'Huchet devient rapidement un haut lieu de rencontre de gens « de savoir et de bon goût ». Dès 1934, celui-ci est classé parmi les monuments naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque : sa consécration était accomplie.

MILIEUX NATURELS

La réserve naturelle constitue un espace réduit où se côtoient de l'eau douce et de l'eau saumâtre, des sols très secs à inondés et, de ce fait, comporte de multiples faciès ; d'où la présence d'un nombre élevé d'espèces tant animales que végétales.

Elle comprend :

- l'étang de Léon et ses rives marécageuses ;
- un cours d'eau et sa forêt galerie ;
- des marais et tourbières ;
- la forêt de pins maritimes et de chênes-lièges ;
- la dune littorale.

HABITATS

Une quarantaine d'habitats naturels et semi-naturels caractérise la réserve naturelle parmi lesquels il faut souligner les habitats dunaires littoraux, les dunes boisées, la ripisylve, les marais flottants, et les landes humides. La forêt galerie alluviale caractérisée par une saulaie-aulnaie à osmonde royale représente un milieu unique et d'une grande originalité sur littoral atlantique européen.



Le courant d'Huchet et sa forêt galerie

FLORE

La grande diversité des habitats génère une flore riche et variée, allant des hydrophytes aux xérophytes. 25 espèces végétales d'intérêt patrimonial fort ont été recensées : 11 espèces protégées au plan national (*Astragalus baionensis*, *Hieracium eriophorum*, *Linaria thymifolia*, *Hibiscus palustris*, *Pilularia globulifera*, *Senecio bayonnensis*, *Drosera intermedia*, *Trifolium cernuum*...) et 14 espèces protégées au plan régional (*Trapa natans*, *Najas marina*, *Osyris alba*, *Romulea bulbocodium*, *Achillea maritima*, *Pancreaticum maritimum*, *Narthecium ossifragum*, *Trifolium ornithopodioides*,...).



Hibiscus palustris

FAUNE

La diversité des habitats et des conditions écologiques rencontrées sur la réserve est également favorable à la richesse et à la diversité animales : 40 espèces de mammifères (Loutre d'Europe, Vison d'Europe, Campagnol amphibie, Genette...), 270 espèces d'oiseaux dont 104 nicheuses (Blongios nain, Héron pourpré, Balbuzard pêcheur, Milan noir, Aigle botté, Pie-grièche écorcheur, Gravelot à collier interrompu, Pipit rousseline, Fauvette pitchou, Mésange noire...), 119 migratrices (Balbuzard pêcheur, Spatule blanche, Echasse blanche, Sterne caugek...) et 47 hivernantes (Butor étoilé, Mouette mélanocéphale, Busard des roseaux,...), 8 espèces d'amphibiens (Grenouille agile, Rainette ibérique, Triton marbré...), 15 espèces de reptiles (Cistude d'Europe, Lézard ocellé, Lézard vivipare, Coronelle girondine, Orvet...), 20 espèces de poissons (Anguille, Lamproie marine...), 47 espèces de libellules (Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure, Gomphe de Graslin...), 51 espèces de papillons de jours (Fadet des laïches...).



Blongios nain

Photo : JE Descombes

NATURALITÉ

La réserve naturelle du courant d'Huchet représente le dernier ensemble d'étang et de courant du littoral d'Aquitaine ayant préservé en très grande partie son caractère naturel eu égard à la dynamique et fonctionnement des milieux, et n'ayant pas subi d'artificialisation irréversible en terme d'aménagement. Le courant d'Huchet reste à ce jour le seul cours d'eau du golfe de Gascogne dont l'embouchure n'a pas été fixée par travaux d'endiguement.